

Programme pédagogique — Formation Chronotachygraphe numérique & intelligent

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'utilisation complète du chronotachygraphe numérique et intelligent (G1, G2, G2v2).
- Comprendre les obligations légales applicables au conducteur et à l'entreprise, ainsi que les sanctions associées.
- Savoir réaliser les saisies manuelles, le changement de pays (code Pays), l'impression de tickets.
- Identifier les erreurs fréquentes et adopter les bons gestes pour limiter les infractions et sécuriser l'entreprise.

Modalités d'admission

- Admission ouverte aux conducteurs routiers et aux responsables d'exploitation
- Aucun test préalable, l'entrée se fait sur demande de l'entreprise ou du conducteur.

Public concerné

- Conducteurs routiers de marchandises
- Responsables d'exploitation et exploitants souhaitant comprendre les obligations liées au tachygraphe.

Prérequis

Bonne compréhension du français et base du cadre réglementaire

Équipements nécessaires

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran.
- Boîtier chronotachygraphe ou simulateur + logiciel VDO pour mises en situation.
- Accès à des tickets d'exemple (activité, vitesse, overspeed).

Lieux de formation

La formation se déroule dans votre entreprise (formation intra).

Moyens opérationnels

- Supports pédagogiques projetés (PowerPoint).
- Fiches mémo pratiques (pictogrammes, procédure ajout manuel, obligations/sanctions).
- Études de cas et exercices pratiques sur logiciel VDO.

Textes réglementaires et législatifs traités pendant la formation

- **Règlement (UE) n° 165/2014** du Parlement européen et du Conseil du 4 février 2014 relatif aux tachygraphes dans les transports routiers
- **Règlement (CE) n° 561/2006** du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 relatif à l'harmonisation de certaines dispositions sociales dans le domaine des transports routiers
- **Règlement d'exécution (UE) n° 2016/799** de la Commission du 18 mars 2016 établissant les exigences techniques applicables aux tachygraphes numériques
- **Règlement (UE) n° 2020/1054** du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2020 modifiant le règlement (CE) n° 561/2006 et le règlement (UE) n° 165/2014 dans le cadre du **Paquet Mobilité I**
- **Directive (UE) n° 2020/1057** du 15 juillet 2020 fixant les règles spécifiques applicables au détachement des conducteurs dans le secteur du transport routier
- **Règlement (UE) n° 2024/1230** du Parlement européen et du Conseil du 24 avril 2024 modifiant le règlement (UE) n° 165/2014 relatif aux tachygraphes dans les transports routiers (*actualisation la plus récente du texte de base*)
- **Code des transports – Articles R.3315-10 à R.3315-12** (infractions et obligations relatives à l'utilisation du chronotachygraphe)
- **Arrêté du 21 juillet 2022** relatif à la mise en service et à l'utilisation du **tachygraphe intelligent de deuxième génération (G2 V2)**
- **Règlement général sur la protection des données (RGPD) – Règlement (UE) n° 2016/679** (pour la gestion et le consentement des données ITS)

Modalité d'évaluation des acquis

- QCM en début et en fin de formation (20 questions identiques).
- Correction collective et mesure de la progression.
- Mises en situation pratiques observées par le formateur.

Formateur

Formateur spécialisé en réglementation du transport routier, expérimenté en pédagogie appliquée aux conducteurs routiers.

Nombre de participants et durée

- 16 participants max.
- Durée : 7 heures (1 journée).

Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques courts, d'exemples concrets, d'exercices pratiques et d'analyses de tickets réels.
- Utilisation d'un logiciel VDO et d'un boîtier de simulation pour manipulations en conditions proches du réel.

Déroulement de la formation

- Accueil, recueil des attentes et QCM initial (0h30).
- Historique rapide et rôle du tachygraphe (0h20).
- Pictogrammes et fonctions spéciales : conduite, autre tâche, disponibilité, repos, ferry/train, OUT (0h45).
- Passage de frontières et code PI (0h45).
- Tachygraphe intelligent G2/G2v2 et contrôle à distance DSRC (0h45).
- Manipulations pratiques sur logiciel VDO (1h15).
- Les ajouts manuels (1h00).
- Attestation de non-activité (0h20).
- Obligations légales & sanctions (1h00).
- Erreurs fréquentes et prévention (0h20).
- QCM final et clôture (0h30).

Documents transmis

- Support PowerPoint projeté.
- Fiches mémo A4 (pictogrammes, obligations/sanctions,).

Tarifs

800 euros